



Compte-rendu des Rencontres du RÉSEAU écobâtir



«Le second œuvre: misère écologique et sociale ?»

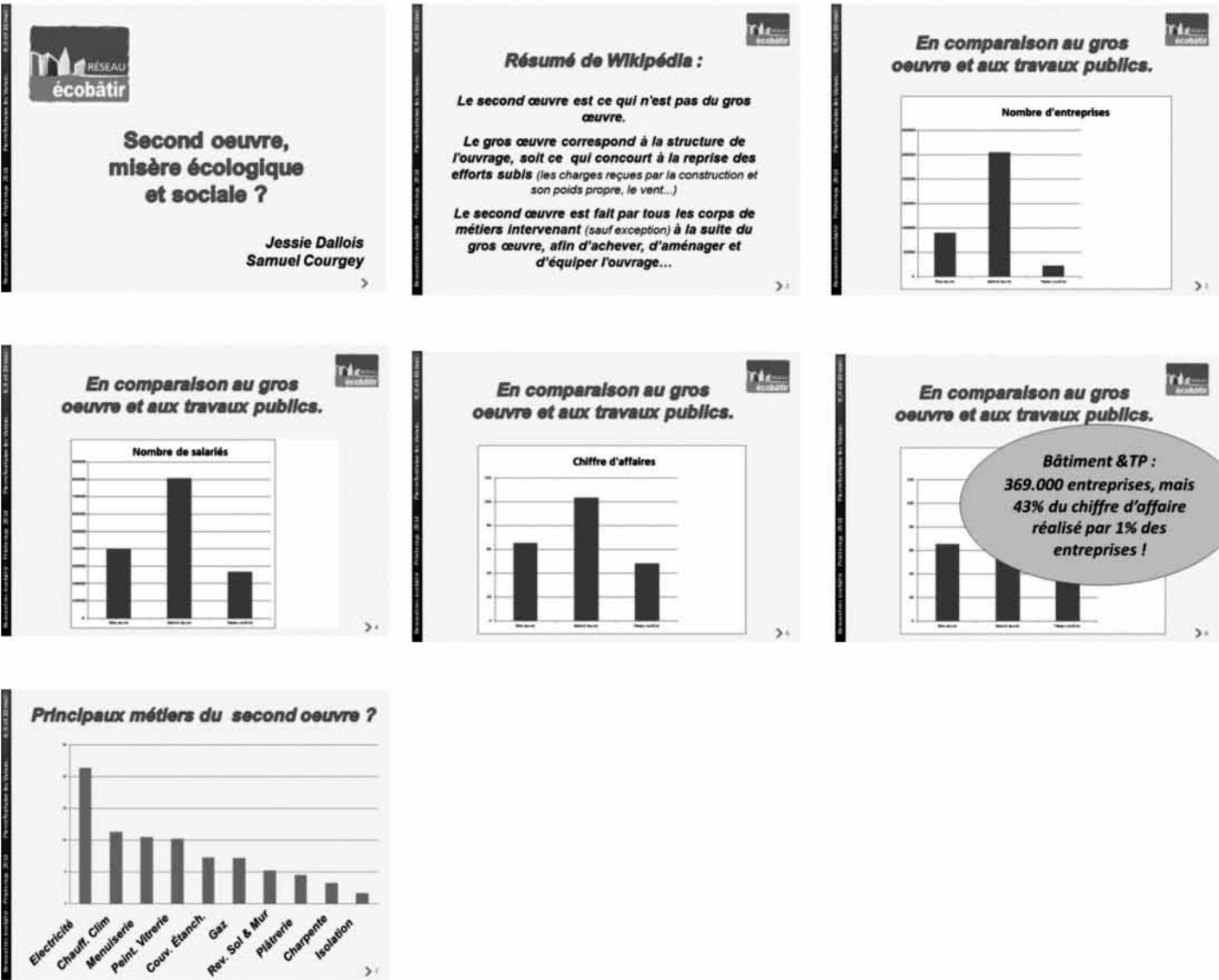
Vendredi 9 mai - Débat thématique

Thématique rencontres du Réseau écobâtir printemps 2014 :

«Le second œuvre: misère écologique et sociale ?»

Définition,

par Jessie Dallois et Samuel Courgey :



Introduction,

par Marcel Ruchon, Vincent Rigassi et Pascal Baeteman :

La plupart des débats du réseau sur les techniques et pratiques constructives concernent le «gros œuvre». La simplicité et la franchise de celui-ci, tant dans ses **modes opératoires** que dans son appréciation nous **conduisent** à considérer comme **nébuleuses les pratiques** du revêtement, de l'emballage ou du masquage que l'on range dans le second œuvre.

La proposition de débat **consiste** donc d'abord à circonscrire cette nébuleuse. Commencer à définir permettra de repérer les pistes à éviter et celles à prospecter...

Ce qu'est et ce que n'est pas le 2nd œuvre

Nous posons comme base que le second œuvre est tout ce qu'on peut enlever sans affecter les fonctions essentielles **de stabilité et de forme première** du bâtiment ou dit autrement on peut avoir le 1er œuvre, le gros œuvre, sans le second, mais pas l'inverse... Ou encore : le gros œuvre ne serait-il que le support qui reçoit les peaux technologiques qui suscitent les réactions sensorielles ?

On peut caractériser, évaluer des techniques de second œuvre sur une base quantitative selon les concepts d'intensité sociale ou de haute intensité de main d'œuvre (dites HIMO pour renvoyer à des références des années 70-80), mais quelles peuvent être les éléments d'appréciation qualitative dont on sait que c'est là que se situe le principal problème des techniques de second œuvre

- **faiblement porteuses et stimulantes de savoir-faire**

- **fréquemment pourvoyeuse de sous-traitance et autres pratiques économiques douteuses ?**

L'approche peut s'envisager à partir de la décomposition des prix, par la transparence des rapports fournitures / main d'œuvre ; plus cette

dernière est basse plus la dépendance à un processus de transformation capitalisé en amont est forte. Toutefois le fait d'avoir un prix à forte composante de fourniture conduit à faire de la revente augmentant l'opacité entre le prix fournisseur et le supposé prix public, permettant des marges importantes occultées au client final.

Les fortes marges sur les fournitures sont aussi l'indication d'une faible valeur/compétence ajoutée pour la «pose», qui peut donc facilement se gérer par de la sous-traitance de personnels peu compétents et précaires. «L'entreprise» devient donc un négoce camouflé, ajoutant la possibilité de vendre une pose de par la faible compétence nécessaire.

Tout se joue entre intention de révéler et dissimulation : quel est le *story telling* du commerce au loin, du commerce complexe, de la séparation entre transformer et poser ?

Du poilu au glabre, du rugueux au lisse

L'absence de récit sur les processus **participe de la dissimulation**, qu'il s'agisse des termes de l'échange et de la non-transformation sur place, sur chantier, mais «au loin» là où le gain sur la valeur d'échange est maximum **ou** encore de la dissimulation de l'aspect des ouvrages, montrer ou non la «vérité constructive» ...

Cette dissimulation révèle l'aliénation du «poseur» de par l'impossibilité qu'il aura **de laisser trace de son intervention dans l'œuvre par la connivence établie avec la matière, matière** rendue de plus en plus «non plastique». Ce qui explique pourquoi le «jointeur» est le stade suprême du plaquiste, seule habilité à garder le contact avec la matière qui se transforme... avec la matière humide.

Le degré ultime du second œuvre serait-il donc sa sécheresse ?

C'est peut-être là que l'on peut entrevoir pourquoi l'industrialisme a colonisé le second œuvre

Vendredi 9 mai - Débat thématique

mais qu'il ne parvient pas à la faire pour le gros œuvre...

Véritable «cheval de Troie» du bâtiment sous contrôle, le second œuvre incarne une certaine idée de la modernité et un professionnalisme repoussant vers l'amateurisme ou le bricolage les gestes métis des rescapés des cultures constructives vernaculaires.

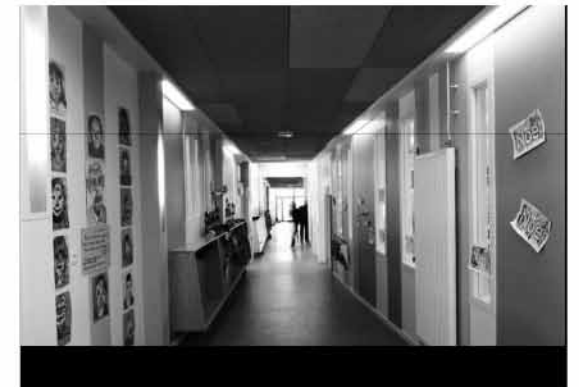
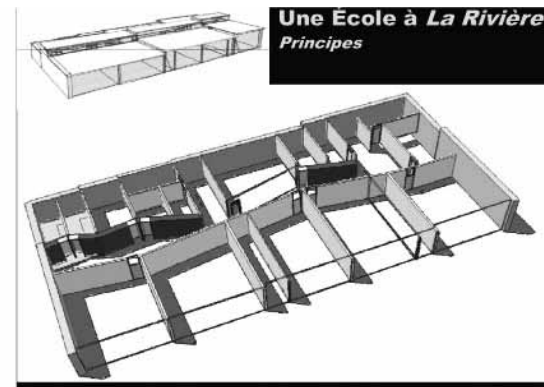
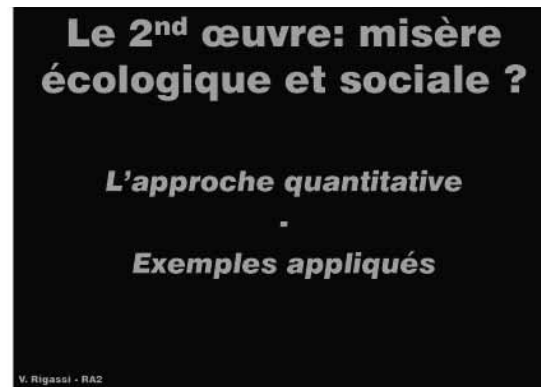
Cependant le bricoleur investit encore massivement le second œuvre : peut-on y voir manière de résistance à la colonisation industrielle des savoirs, pour sortir par le haut, pour garder la perception réelle de l'humide, du poilu et de matière qui se transforme ...

*Pascal Baeteman, Vincent Rigassi, Marcel Ruchon
- avril 2014*

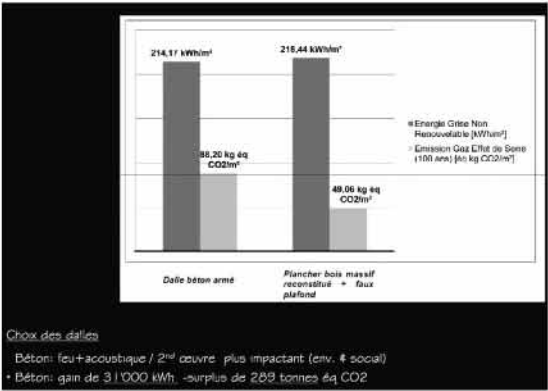
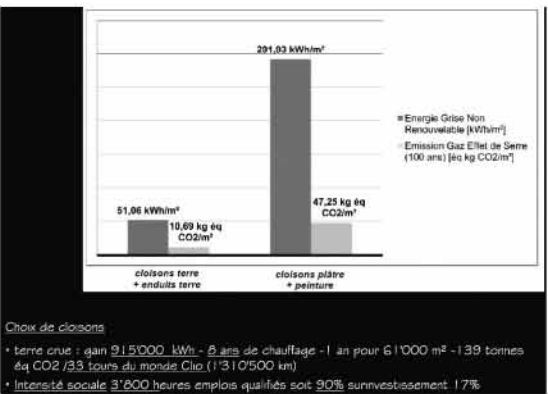
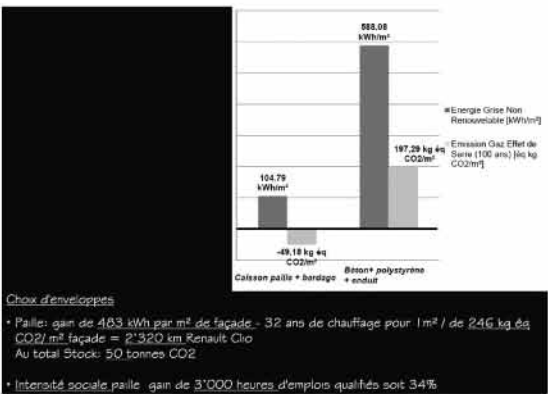
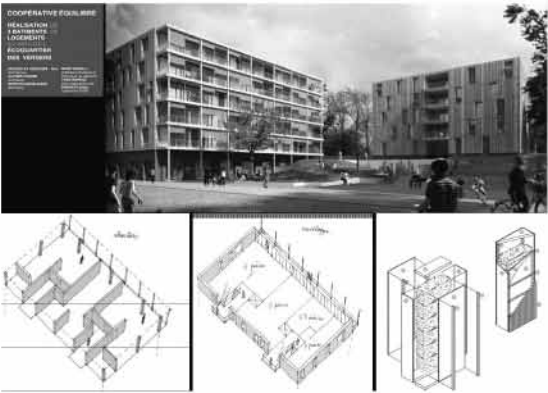
Le Second Oeuvre: misère écologique et sociale?

L'approche quantitative - Exemples Appliqués

par Vincent RIGASSI



LOT 1	VRD	120 257,80 €	10%	
LOT 2	GROS ŒUVRE	237 638,44 €	20%	43%
LOT 3	OSSATURE BOIS CHARPENTE	276 270,88 €	23%	
LOT 4	MENUISERIES BOIS EXT & INT	161 305,52 €	13%	
LOT 5	PLÂTRERIE	63 735,95 €	5%	
LOT 6	CARRELAGE	21 065,50 €	2%	12%
LOT 7	SOLS SOUPLES	29 634,75 €	2%	
LOT 8	PEINTURE	31 561,00 €	3%	
LOT 9	OCCULTATIONS	16 542,32 €	1%	
LOT 10	PLOMBERIES SANITAIRES VMC	136 438,00 €	11%	
LOT 11	ELECTRICITE	94 285,84 €	8%	20%
LOT 12	CUISINES	14 000,00 €	1%	
		1 202 736,00 €	100%	
		1 795,13 € €/m² SHAB		
		1 547,92 € €/m² SHON		



Débat :

Nicolas Meunier : Comparaison béton/ bois au niveau GES rupture de stock au niveau du gravier pour la construction. Le gypse ne permet pas de recycler le béton pour la construction.

Vincent Rigassi : Le gros œuvre est une partie

du problème mais pas si importante que ça.

Samuel Courgey: Problème de nombreux items sur les indicateurs environnementaux pour les notices environnementales.

OS & CM & fin du chantier (OS ouvrier spécialisé*, CM cache-misère)

Jean Jacques Tournon

Ceci n'est qu'une description issue de ma petite expérience et de mes modestes connaissances.

Quand les peintres arrivent c'est le début de la fin du chantier et tout le monde a le sourire mais c'est encore plus de chimie dure qui rentre dans le chantier. On demande aux peintres de fait de faire de jolis maquillages (pour cacher les défauts), vite (on a pris du retard), et pas cher (on a plus de sous).

La peinture c'est quoi : de la colle plus une charge plus une teinte et des additifs.

Les colles sont innombrables ; il y a celles d'origine végétale (huile de lin, fécule de pomme de terre, amidon de maïs, de blé et de riz, cire végétale, caoutchouc etc.), celles d'origine animale (œuf, poisson, cire d'abeille, caséine, gélatine de peau etc.), celles d'origine minérale (argile, silicate, carbonate de calcium ou chaux etc.), celles d'origine synthétique (alkyde, acrylique, glycérophthalique, néoprène etc.)

La charge est le plus souvent du carbonate de calcium (craie, calcaire, marbre).

La teinte peut être végétale (pastel, indigo, garance, gaude etc.) animale (pourpre, urine, encre de seiche etc.) minérale (ocre, carbone, terres colorantes, cinabre etc.) artificielle (oxyde et sulfure métallique etc.) de synthèse (mauveine, aniline, acrylique, fushine etc.).

Les additifs c'est tout et n'importe quoi, c'est à la fois le diable et le miracle : des solvants ou diluants pour améliorer le rendement, le prix et la vitesse de séchage, des surfactants, des conservateurs, des flocculants, des siccatifs, des plastifiants, des catalyseurs. Parfois on ajoute des insecticides (peintures au DDT des années 60) des fongicides et même des anti-bactériens. Le paradoxe est que plus les additifs sont performants et efficaces et plus ils sont dangereux à produire, à appliquer et à détruire. Le plomb, excellent siccatif, a encore des conséquences sur la santé des occupants de vieilles habitations.

Les formaldéhydes, excellents fixateurs peuvent diffuser pendant des années et atteindre des niveaux dangereux dans des pièces insuffisamment ventilées.

Jusqu'à la fin des années 50 la plupart des peintres en bâtiment (on disait à l'époque peintre-peinteur) formulaient et préparaient leurs peintures et étaient capables de performance picturale comme réaliser du faux bois ou du faux marbre. L'arrivée des peintures synthétiques industrielles a bouleversé profondément le métier et l'a rendu accessible à tous, presque à tous. Le peintre en bâtiment actuel est devenu un applicateur à grande vitesse de deux ou trois produits d'une marque de peinture. Les peintures actuelles sont si performantes que les peintres peuvent passer la première couche le matin et la deuxième l'après midi. Les peintres n'ont plus besoin de compétences techniques, mais d'un bon vendeur de comptoir qui saura lui vendre le produit adapté. La vente des peintures aux professionnels se fait actuellement par l'intermédiaire de catalogue d'électroménager ou catalogue voyage (avec deux palettes de peinture tu as droit à un écran plat ou un voyage au Maroc).

Pour les fabricants de peinture la liberté était totale et l'on fabriquait des peintures avec n'importe quoi. Plus personne ne connaissait les formules exactes des peintures parfois même pas les fabricants. Car les produits chimiques entrants dans la composition des peintures viennent de plus en plus du recyclage. Exemple : un fabricant de peinture qui utilise comme solvant un solvant qui a servi à nettoyer des circuits imprimés dans les années 60 il le payait pas cher, dans les années 80 c'était gratuit, mais à partir des années 90 il reçoit un chèque car il assure et garanti le recyclage du dit solvant. C'est l'époque des prix de revient négatifs.

Le 18 décembre 2006 une réglementation CE n°1907/2006 (dit règlement REACH) interdit

(cinabre ou sulfure de mercure etc.) ou limite sévèrement l'emploi d'un certain nombre de molécules dont les COV (composés organiques volatils) comme : éther de glycol, white-spirit, trichloréthylène, etc.). Et oblige de faire de coûteuses analyses des produits réalisés ; ce qui aura pour effet de faire disparaître les fabricants les plus petits ou les plus faibles. Le problème provient du fait que les molécules bon marché et non protégées par un brevet sont de facto interdites car personne ne veut investir dans une analyse coûteuse pour les rendre légales ou autorisées. Une uniformisation est en train de se réaliser à travers un oligopole de fabricants de peintures européens et/ou mondiaux avec des produits pas forcément sympas mais légalement autorisés. La médecine du travail reçoit une information des fabricants sur chacune des peintures sous forme de FDS (fiche de donnée de sécurité) qui en donne les conditions d'application. Et la DGCCRF (Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes) doit veiller à l'application des règles.

Ce que l'on a donc, ce sont de jolis pictogrammes sérigraphiés sur les pots de peinture (toxique, explosif, inflammable etc.) mais quand les peintres et les pots de peinture sont partis, il n'y a plus de pictogrammes ni d'informations sur les peintures utilisées. Les FDS devraient être données et lues aussi bien par les applicateurs que par les maîtres d'ouvrage. Elle sont rarement lues et comprises (illettrisme) par les applicateurs ainsi que par les futurs habitants. La seule chose que l'on peut conseiller c'est de bien aérer les pièces qui viennent d'être peintes en utilisant le seul outil dont on dispose : notre odorat, tant que ça pue il faut aérer, mais certaines émanations à problème ne sont pas odorantes. Mais pour les OS de la peinture on dit « ils sont habitués » mais habitués ne veut pas dire mitridatisés et les réactions aux émanations plus ou moins toxiques provoquent des maladies respiratoires et neurologiques.

Débat :

Jean Jacques Tournon : Les fabricants de peinture font des mélanges chimiques.

Evolution des produits sur les performances et la finition. La performance ne signifie pas durée. C'est le temps d'application qui détermine la qualité d'une peinture. La plupart des peintres sont des gens malades... Aucune peinture n'est neutre. Le pb de la peinture, c'est le liant qui doit tenir tous les trucs.

Le peintre est le type même de l'OS du second œuvre mais on peut dire la même chose pour les plaquistes (anciennement plâtriers) pour les poseurs de pieuvres (anciennement électriciens) pour les poseurs de fenêtre en PVC (anciennement menuisiers) et autres. Le second œuvre se compose essentiellement d'OS de fin de chaîne de montage de produits industriels, à qui on demande simplement de faire pas cher et vite.

Pour éviter d'être réduit à un simple forçat du mètre carré peint, certains enrichissent leur travail en devenant des peintres décorateurs.

L'Europe ne s'intéresse pour le moment essentiellement qu'à la partie sanitaire (REACH) c'est bien et c'est le plus facile, il est prévisible qu'un certain nombre de scandales devraient voir le jour au sujet des pratiques réelles observées sur les chantiers. L'oubli des conditions de vie de ces OS a des conséquences sociales. Le risque réel de finir la chaîne par des robots n'est plus un mythe.

*OS ouvrier spécialisé : personne qui effectue un travail déterminé ne nécessitant pas de qualification professionnelle»



Propos libres, avec l'espoir d'entrevoir avec vous des solutions... en tout cas seul je sèche un peu.

par Samuel Courgey

1. Constat, et pistes de solutions ???

Avant, les professionnels du bâtiment apprenaient un métier... désormais c'est assez souvent qu'on ne leur apprend qu'à poser des produits.

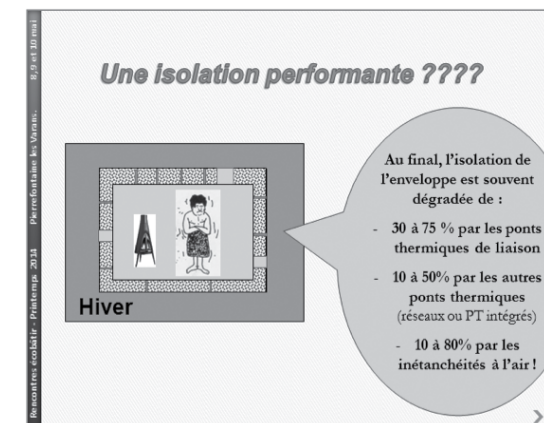
- *Quelles variétés d'enduits savent encore préparer les maçons ? A quels types de supports savent-ils s'adapter ?*

- *Quel peintre fabrique encore ses peintures ? ...*
Personnel peu formé, donc aisément

interchangeable... ça n'est pas un inconvénient pour tout le monde me direz-vous !!!

Ce manque de compétence (ne pas maîtriser un métier) est particulièrement flagrant dans le second œuvre. Dans le gros œuvre « si ça ne marche pas ça risque de tomber ! ». Alors qu'en second œuvre, dans le pire des cas ça ne fait que grever fortement les résultats, les rendements... mais à priori ça ne dérange pas forcément beaucoup.

1er exemple, l'isolation.



, et la situation est similaire pour l'été.

Mais l'isolation a un potentiel réellement important et une mise en œuvre qui ne fait profiter que d'une partie de ce potentiel semble le satisfaire.

C'est pour moi ouvertement regrettable car, si le «100%» n'est pas atteignable, nous pouvons tout de même faire bien mieux que ce qui se fait usuellement. Et l'intérêt est au moins économique et environnemental, car : tant qu'à payer et à fabriquer des isolants, autant les mettre en œuvre dans des conditions qui nous permettent d'avoir accès à la majorité de leur potentiel.

De plus certains profitent de la situation actuelle. Telle l'entreprise ACTIS® qui, pour qualifier la performance de ses produits multicouches à base d'alu, les compare à de la laine minérale mal posée ayant un R dégradé de 60 à 80%. Et, lorsqu'en visite de leur centre R&D vous découvrez le pot aux roses, ils répondent qu'ils ont installé la laine minérale tel qu'elle est posée en France, car, précisent-ils : nous ne sommes ni en Allemagne, ni dans une construction passive.

2eme exemple, la ventilation.

Voici une rapide liste de ce qu'il faut respecter pour une installation qui réponde aux services demandés pour un coup limité :

- correctement dimensionner l'installation (débits des bouches, diamètre et longueurs des conduits, choix de coudes peu fermés, puissance des moteurs...);

-

Vous nous avez toujours fait confiance.
Vous aviez raison.

AVIS TECHNIQUE
CERTIFIÉ
AVIS TECHNIQUE

NOUVEL ISOLANT MINCE TRISO-SUPER 12

ACTIS
INNOVER POUR MIEUX ISOLER

BITRADA
Building Technology
Ressources & Services

ISO 9001
CERTIFIED

minérale, n'est pas engagé sur le résultat final. Un sinistre à terme ? Ce n'est pas la faute du commercial, car : c'est le poseur qui est « sachant » ! Et que penser des formations offertes par les industriels... sous condition d'être présent le matin à la présentation des produits... par les commerciaux.

Spinetta (député qui a donné son nom à la loi

3. Formations partielles (partiales ?), « gens d'armes » absents, comment en est-on arrivés là ?

Je ne m'attarderai pas trop sur cette question mais, en tant qu'ancien professionnel de chantier, il me semble me souvenir que plus on place cher de marchandise que l'on met en œuvre dans un minimum de temps, plus il est aisé de gagner sa vie.

Que ceci nous défrise ou pas n'y change rien : dans notre pays c'est la main d'œuvre qui est fortement taxée, pas l'énergie ou les capitaux.

Qui en sont les principaux responsables ? Bénéficiaires ? Victimes ?

Certains pensent et/ou disent que les professionnels du bâtiment seraient exclusivement victimes. C'est d'après moi aller vite en besogne.



Ouvrage instructif... et malheureusement encore assez d'actualité.

L'objet pour moi n'est pas de trouver des responsables, voire les responsables, mais de savoir comment se sortir de cette situation.

précisant le système de garanties professionnelles dans le bâtiment : décennale...) n'a pas pensé aux commerciaux ! ... Dommage.

Dommage car dans un jeu, le fait que certains soient dispensés de certaines règles imposées aux autres n'a jamais été de très bonne augure à terme...

De plus, avant de fustiger l'industrie, ne nous cachons pas les gros intérêts que peuvent apporter de très nombreux produits que seule une industrie assez aboutie peut générer : vitrages performants, certains isolants spécifiques, systèmes de chauffage ou production d'ECS sur récupération de calories, cogénération, ventilation optimisée... (la liste peut être très longue)

... et avouons que quelques fois, n'être que « poseur » est reposant.

De plus, pouvoir offrir du travail à des personnes n'arrivant pas à conceptualiser des choses complexes n'est pas sans intérêt, entre autre pour elles.

« ... sentir qu'il n'est pas tout noir, qu'il n'est pas tout blanc, se dire qu'il y a pas qu'il y a des bons et des méchants, savoir qu'il n'est pas tout blanc, qu'il n'est pas tout noir... » Bernard Lavilliers, de « La peur », extrait de l'album « Le pouvoir », 1979

Je bégaie certes, mais cette situation allât tout aussi bien ici.

4. Cette situation peut-elle perdurer ?

Les industriels ont apparemment tendance à proposer sur le marché des produits toujours plus faciles à poser.

Le manque de compétences d'une réelle partie des acteurs du bâtiment auraient-elles alors de moins en moins de conséquences sur la qualité finale du bâtiment ?

Ce serait presque vrai en neuf, surtout si on ne nous demandait pas de faire des bâtiments de plus en plus performants, et si n'arrivaient pas sur le devant de la scène des matériaux particulièrement « fragiles ». Je pense particulièrement à la majorité des biosourcés et des techniques mettant en œuvre de la terre crue. (Mais entre nous : d'importantes contre-performances dans ces 2 filières naissantes dérangerait-elle tout le monde ?)

A la question « A qui profite le crime ? » à savoir : « A qui profite l'investissement dans la non compétence des acteurs du bâtiment ? », je préfère y substituer cette autre question : « La situation peut-elle perdurer sans trop de dommages ? », sachant que je passe sous silence le fait de ne pas estimer/ reconnaître une frange importante des acteurs du bâtiment.

Outre la viabilité des filières nécessitant de réels savoir-faire, c'est le fait que le principal chantier de demain concerne l'intervention dans l'existant qui change pour moi la donne.

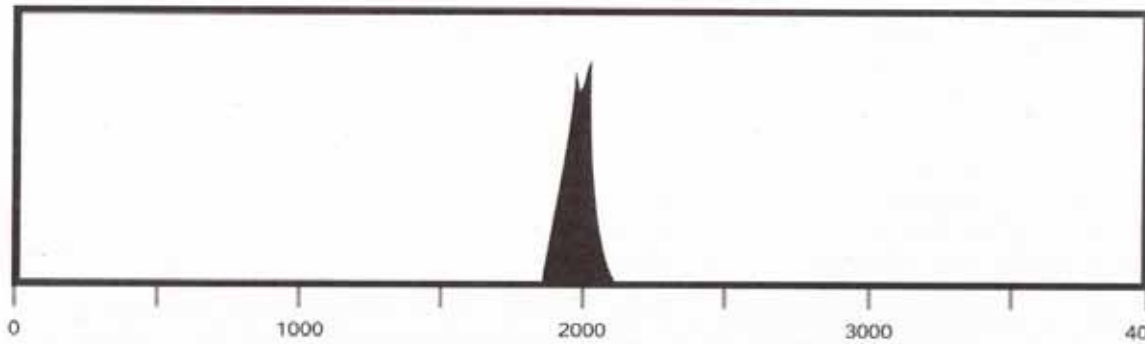
Pour intervenir dans l'existant, particulièrement avec des objectifs énergétiques compatibles avec les défis environnementaux actuels, il faut une approche globale... particulièrement dans l'ancien, sinon les risques sont réels ; de générer des contre-performances, de ne pas atteindre les performances. Parmi les exemples les plus emblématiques :

- intervenir sur un mur sans avoir compris son fonctionnement hygrothermique ;
- changer les fenêtres sans proposer de système assurant le renouvellement d'air intérieur... (Là encore la liste peut être longue).

Effectivement, dans une grande partie du parc construit il faut investir de la matière grise pour ne pas générer de contre-performances et plus encore si l'on souhaite que les performances et le confort atteints le soit avec des coûts économique et environnemental limités.

Et l'on peut penser que d'autres éléments, en particulier environnementaux, vont rentrer de plus en plus en jeu. Par exemple l'augmentation du prix de l'énergie qui va changer un peu la concurrence déloyale qui existe actuellement entre ressources énergétiques et travail, énergie grise et matière grise.

Avec une énergie limitée et plus de 3 millions de chômeurs, il faut croire que la clairvoyance et/ou la volonté de celles et ceux qui se proposent de gérer les affaires publiques n'est pas stupéfiante.



Age du pétrole sur 4000 an. Source : manuel de transition, de Rob Hopkins, édition écosociété. 2010

Vendredi 9 mai - Débat thématique

Mais il est vrai, les victimes ne votent pas, car :

- les responsables sont les bénéficiaires ; c'est-à-dire nous et nos pères/pairs ;
- les victimes sont les générations à venir... et vous en conviendrez : chacun sa m... !

Comment s'en sortir ? Je vous laisse la question faute d'avoir une réponse.

Plus que montrer que construire différemment,

penser différemment est possible, il me semble adapté de, par des formations ad hoc, permettre aux acteurs du bâtiment d'être plus autonomes. D'où d'après moi la pertinence d'expliquer. Pas « donner des solutions » mais expliquer, dire comment ça marche/ pourquoi ça marche / pourquoi dans certaines conditions ça ne marche pas... etc.

Et il faut rassurer, désamorcer les craintes non adaptées.

Débat :

Aéroblue : applicable sur la maçonnerie, dont le mur est enduit à l'extérieur. Intérêt de l'industriel par rapport aux problématiques d'étanchéité à l'air comment l'industrie arrive à vendre des choses qui ne servent à rien.

Mylène Gajic : Aéroblue + plaque de polystyrène collé. L'humidité reste à la surface de l'isolant ce qui produit un décollement.

Marcel Ruchon : Ce qui est montré sur l'Aéroblue est ressemblant à ce qui se passe dans l'industrie pharmaceutique (médicaments qui ne font pas de mal). Sont-ce les industriels ou le dispositif qui encadre les industriels qui est coupable ? Qu'apporte ce produit sur un certain nombre de critère pour valider l'industrialisation du produit ?

Yohann Abolivier : Les matériaux bio sourcés à base de terre sont des produits fragiles car

putrescibles (sauf le liège expansé) donc nécessité d'ajuster la mise en œuvre sinon risque plus important.

Emilie Devillers : DTU révélateur du système référentiel. Si on peut faire des choses, pas de risque engagé. La non performance est acceptée car non engageable.

Depuis 1er juillet 2013, évolution du marquage CE sur les produits. Le fabricant peut être mis en responsabilité si problème au niveau des FDES. Si FDES non complète, il peut être engagé en responsabilité.

AFNOR : ISOVER et l'industrie du PVC écrivent les normes car ils sont disponibles.

Nicolas Meunier : Confort d'été. Une maison par isolant est une aberration totale, personne ne parle d'inertie. Isolation et inertie font partie des points importants pour le confort d'été.



Sujets à aborder en sous-groupes :

- Relation(s) entre gros œuvre et second œuvre ? Quel(s) impact(s) dans la réhabilitation ?
- Energie dépensée depuis les années 70 : comment profite-t-elle au second œuvre ? Impact énergie grise dépensée pour l'isolation / énergie économisée de fait de cette isolation -> Habiter l'isolant et l'isolé ?
- Dans la réhabilitation, utilisation du second œuvre pour diminuer les coûts -> Bricolage et intensité sociale ?
- En questionnement pour chaque réflexion : comment s'en sortir et quelles actions directes mener ?

Sous Groupe 1. Bricolage et intensité sociale du second œuvre.

. Parce que le budget est souvent très serré le second œuvre revient souvent au maître d'ouvrage.

. L'autoconstruction est une solution économique avec ses avantages et ses limites.

. L'autoconstruction est un véritable laboratoire expérimental sans égal (// avec les fablab). Les professionnels n'ont pas cette latitude d'expérimentation avec les règles pro, assurances, DTU et autres cahiers des charges.

. D'autre part les autoconstructeurs sont généralement très appliqués à ce qu'ils font puisque c'est pour eux.

. En revanche l'exigence de performance des bâtiments ne cessant de croître, le manque se situe souvent au niveau de la conception qui devrait être prise en charge par des professionnels.

. L'auto-constructeur fait l'économie des charges sociales sur sa construction mais en même temps il ne la met pas en circulation dans le système économique. (Un échange sur ce point aurait été nécessaire mais ne s'est pas fait par manque de temps).

. Nous assistons d'un côté à des savoir-faire qui se perdent, le vrai pro d'antan devient un poseur au détriment de la qualité. Et d'un autre côté la professionnalisation du bricoleur, qui a de plus en plus accès au matériel professionnel et

à une somme prodigieuse d'informations en des temps records. Mais n'oublions pas : outre le fait économique, une des raisons fondamentale pour laquelle l'autoconstructeur construit/ rénove sa maison c'est la construction psychologique qui souvent accompagne l'acte de construire, constructeur de soi-même.

. Il est important de bien identifier, plus que la légitimité de l'autoconstruction, la place qui doit être accordée à l'autoconstructeur dans la chaîne de construction. Ce, depuis l'acte pédagogique, (pour bien comprendre ce qu'est une construction, ces exigences, ces tenants et aboutissants), en passant par l'acte de conception (où il doit intervenir mais dans un cadre bien défini et accepté). Ensuite, l'acte technique de réalisation, où là encore il s'agit de bien positionner ses interventions en fonction de ses propres caractéristiques personnelles, et l'acte d'usage, dans lequel, si tout a bien été mené jusque-là, il doit se retrouver dans ses choix, sans contraintes particulières puisque répondant à son mode de vie. Ainsi bien positionné dans la chaîne de construction le maître d'ouvrage peut se réapproprier totalement, non en terme de quantité, mais de qualité, l'acte fondateur de construire, et enfin aidé, vraiment dans son chemin de construction personnel.

Sous Groupe 2. Habiter l'isolant / habiter l'isolé.

Premiers constats :

- l'écologie et le vernaculaire sont proches à plusieurs égards ;

- la seconde guerre mondiale a été suivie :
 - d'une confirmation de la perte des savoir-faires ;

- de l'arrivée de matériaux isolants très performants... mais dans leur seul domaine ;
- de l'augmentation des besoins de confort, traduit de manière simpliste par une

Synthèse :

1. La sensation de confort.

- Il est important de parler de sensation de confort, et non seulement de sensation de confort thermique. La sensation de confort dépend de très nombreux paramètres :
 - les différences de températures (l'homogénéité de température dans les pièces réduit la sensation de chaud ou de froid) ;
 - les couleurs ;
 - l'effusivité des matériaux ;
 - le type de chauffage, produisant une chaleur rayonnante ou chauffant l'air ;
 - les mouvements d'air...

- La thermorégulation du corps, qui est sa capacité à mettre en route un chauffage interne lorsqu'il fait froid est totalement négligée. Pire, s'exposer au froid dans la culture actuelle est mauvais. Selon F. Gilain, vivre dans un environnement trop chaud, confortable, ne permet plus au corps de fabriquer de bonnes graisses (brunes), et serait donc mauvais pour la santé.

2. Sur l'isolation.

Il est aussi possible de se demander où placer l'isolation : sur l'enveloppe ou sur l'individu ?

Par ailleurs, il faut noter que l'isolation mise en œuvre depuis 40 ans n'est pas optimisée, car souvent très mal posée, ce qui constitue une gâcherie énergétique (beaucoup d'énergie grise

augmentation des températures de consigne ;
- en 73 la crise pétrolière marque le début du marché des matériaux d'isolation.

dépensée pour un résultat moyen).

Pourtant, au temps de la génération précédente, dans le Jura, on apprenait qu'au-delà de 16°C dans une maison, l'ambiance devenait malsaine. Il y avait la pièce du feu, et puis la température qui était de plus en plus basse en s'en éloignant. On y vivait...

3. Interrogation sur les températures de consigne actuelles.

L'augmentation importante des températures de chauffage, et températures de «consigne» pourraient être néfastes pour l'individu (thermorégulation, graisses..), et pour l'environnement (dépense d'énergie ...).

4. A qui profite le crime ?

Il faudrait aussi se demander à qui profite cette augmentation des températures de confort dans les lieux de vie. Lorsqu'on passe d'une température de 20 à 21°C, cela coûte combien et qui encaisse? Ce serait intéressant de savoir.

5. Des solutions ?

L'habitude d'un confort devenu déraisonnable en termes de température de l'air a fait exploser le monde de l'isolation. Ne faut-il pas réapprendre à habiter ? Vivre avec des températures fluctuantes, moins élevées ?

Sous groupe 3: Relation entre gros œuvre et second œuvre.

A partir de la contribution d'Agnès et de la participation de chacun-e

. Prendre en compte la nature des matériaux dès la conception pour co-opter avec les différentes personnes concernées par le chantier (maîtres d'œuvre et d'ouvrage, artisans, bénéficiaires / utilisateurs...) des finitions souhaitées ainsi que de la cohérence entre les différents détails techniques (passages de gaines et canalisations...).

. Cela peut être l'occasion de mener une action d'information / militance vis-à-vis de l'une ou l'autre des parties afin d'apporter un discernement quant aux choix des matériaux.

. Le découpage des tâches et des savoir-faire diminue l'intensité et la connaissance des

métiers, et peut amener à une incohérence entre ces diverses phases, chaque composant de ce « multicouche » se trouvant parfois être le palliatif aux défauts d'une couche précédente.

. Le second-œuvre vient parfois se coller au gros-œuvre pour masquer les défauts de celui-ci qui, à l'origine, sont souvent des défauts de conception.

. L'esthétique structurelle qui vient du premier-œuvre amène une harmonie visuelle naturelle ; la finition est alors induite par la conception elle-même. Le second-œuvre utilise parfois ces « modes » mais ce ne sont généralement que des recopiations fadasses et creux des originaux.

. Le besoin a été exprimé, et partagé, d'œuvrer

à un recensement des solutions existantes correspondant à différentes situations.

. Il a été mis à jour que certaines règles / contraintes que l'on croit imposées sont en fait mal connues et parfois imaginées. Par exemple le cas du nombre de prises électriques conseillées par le consuel mais qui ne sont pas obligatoires. Il y a un manque de connaissances assez général, même au sein du réseau. Un des rôles de celui-ci pourrait-être de mener des actions d'information envers le public et les artisans, les maîtres d'œuvre, etc.

Groupe de travail Assistance à Maitrise d'Ouvrage : restitution

- comment faire reconnaître et officialiser ce métier ?
- qu'est-ce qu'on est capable d'entendre lorsqu'on n'y connaît rien ?
- démystifier l'image de l'architecte ;
- former les architectes à la pédagogie, pour être accessible à l'autoconstructeur ;
- l'assistant à maîtrise d'ouvrage doit être présent

et réactif pour rassurer ;

- il doit savoir mettre en perspective les difficultés et les solutions envisageables ;
- faire partie d'un groupe d'évaluation professionnel est souhaitable ;
- il doit avoir une maîtrise générale de tous les domaines du bâtiment, de son économie.

Vie et richesse du réseau

interventions informelles et courtes au cours de la soirée du vendredi



Liste des présents aux rencontres de Pierrefontaine

1	ABOLIVIER Yohan	35	MICOL Grégoire
2	ALLEMANN Marie Hélène	36	OLIVA-CAOVAN Nadine
3	BARCET Adeline	37	PALISSON Hélène
4	BEAUVISAGE Rémy	38	PEIGNIER Stéphane
5	BURGET René	39	PLATEEL Sébastien
6	CARRIVE Marianne	40	POPOT Sophie
7	COURGEY Samuel	41	RABHI Souad
8	DAGLISH John	42	RAVEL Agnès
9	DALLOIS Jessie	43	RHO Ivana
10	DEFAÏY Philippe	44	RIGASSI Vincent
11	DELAGRÉE Mickaël	45	ROBIOU DU PONT Jean-François
12	DEMATEÏS Jean	46	ROHNER Philippe
13	DESCAMPS Antoine	47	ROTHER Thomas
14	DEVILLERS Emilie	48	ROUGE Denis
15	ELLEAUME Antoine	49	ROUX Marie-Colette
16	EVEN Hervé	50	RUCHON Marcel
17	FAIDIX Camille	51	SCHMID Irméla
18	FILLIOZAT Vincent	52	SPALLA Joseph
19	GAJIC Milène	53	TOURNON Jean-Jaques
20	GENTILLEAU Jeanne-Marie	54	VANDENBERGHE Mathias
21	GERMAIN-THOMAS Aurélien		
22	GIRARD Pierre		
23	JANIN Franck		
24	KILIAN Antoine		
25	KNIBBE Gérard		
26	KRUMM Olivier		
27	LAB Bernad		
28	LE THIEC Frédéric		
29	LOYAU Frédéric		
30	MAILLARD Sophie		
31	MAIRE Etienne		
32	MARTIN Lucie		
33	MEUNIER Nicolas		
34	MICHEL Josiane		



Tous nos remerciements aux Organisateurs de ces rencontres.
Nous remercions également toutes les personnes ayant participé à l’élaboration de ce compte-rendu.

